

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Christian GARRABOS, Maire de THONAC.

**Date de Convocation : 31/03/2022**

**Étaient Présents** : M. Christian GARRABOS Maire, M. Guillaume ARCHAMBEAU, M. Patrick LE MELLEDO, Mme Magali TERUEL Maires-Adjointes, M. Sébastien CULINE, Mme Laurence VALLÉE, M. Alain MIDDEGAELS, M. Cyril CERF, Mme Claudine LAWARRÉE MALOYER, M. Pascal ADLOFF, M. Harold ECLAIRCY.

**Étaient absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : Alain MIDDEGAELS

### OBJET - AFFECTATION DU RESULTAT 2021 Lotissement

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents,  
**DECIDE** l'affectation suivante :

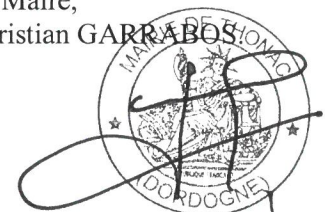
<b><u>SECTION FONCTIONNEMENT</u></b>	
Dépenses réalisées	200.00 €
Recettes réalisées	200.00 €
Résultat 2021	00.00 €
<b><u>SECTION INVESTISSEMENT</u></b>	
Dépenses réalisées	100.00 €
Recettes réalisées	80 000.00 €
Excédent de financement	79 900.00 €
<b><u>AFFECTATION du résultat de fonctionnement</u></b>	<b><u>NEANT</u></b>

Fait et délibéré en Mairie, les mois, jour et an ci-dessus.

Pour copie conforme,

Thonac, le 07/04/2022

Le Maire,  
Christian GARRABOS



**AR Prefecture**

024-212405526-20220407-2022\_15-DE

Reçu le 14/04/2022

Publié le 14/04/2022

En vertu de l'article 2 de la loi du 02 juillet 1988

Certifié exécutoire par le Maire le 07/04/2022

Reçu en S/Prefecture le :

Publié et Notifié le : 07/04/2022

